Docu 42985 p.1

Nominations

A.Gt. 20-07-2016 A.Gt 30-06-2016 M.B. 14-10-2016

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2016, Monsieur Jean-Vincent COUCK est nommé, par avancement de grade, au grade de directeur - catégorie du grade: expert - groupe de qualification: 2 le 1^{er} août 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2016, Madame Chantal VYGHEN est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice - catégorie du grade: expert - groupe de qualification: 2 le 1^{er} août 216.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Madame Karine DERKENNE est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Monsieur Jean-Pierre FRENNET est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Madame Martine GERARD est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Madame Christine JACQUEMART est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Madame Isabelle LELOTTE est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2016, Madame Patricia LOUPE est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade: spécialisé - groupe de qualification: 3 le 1^{er} juillet 2016.

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre chacune de ces nominations endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à La Poste au Conseil



Docu 42985 p.2

d'Etat, rue de la Science 33, à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de ces arrêtés de nomination auprès de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines du Ministère de la Communauté française.